

Commission 1 (35 membres) Éducation, formation et emploi































Thierry DE NASAI





































1er collège : représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées

2ème collège : représentants des organisations syndicales de salariés 3ème collège : représentants des organismes participant à la vie collective

4ème collège : personnalités qualifiées





